

## Tribune libre



# Sécurité et justice : reconstruire l'autorité

**FRÉDÉRIC LAUZE**  
SECRÉTAIRE  
GÉNÉRAL DU  
SYNDICAT DES  
COMMISSAIRES DE  
LA POLICE NATIONALE



PHOTO DR

**DEPUIS PRÈS DE** quarante ans, la France connaît une dégradation continue de sa sécurité. Ce constat n'est ni idéologique ni conjoncturel : il s'inscrit dans le temps long. Pourtant, le débat public reste prisonnier d'une approche courte et émotionnelle. En matière de sécurité, la communication prime trop souvent sur l'action. On réagit de fait divers en fait divers, dans une logique permanente de rustine. La réponse paresseuse est toujours la même : « Plus de moyens ». Bien sûr qu'il faut des moyens ! Mais sans stratégie, sans pilotage, sans convergence entre les acteurs, ces moyens deviennent un tonneau de Danaïdes.

La sécurité ne peut pas être pensée et traitée en silo. Aujourd'hui, la police reçoit ses instructions du ministère de l'Intérieur, la justice celles du garde des Sceaux via les procureurs généraux, et les élus locaux – notamment les maires – assument des responsabilités majeures en matière de prévention de la délinquance et de police municipale, souvent sans coordination réelle. Le continuum police-justice, régulièrement invoqué, n'existe pas concrètement. Or l'insécurité ne peut pas être combattue sans une articulation étroite entre prévention de la délinquance, sécurité, jugement et exécution des peines. Police et justice sont interdépendantes. Tant qu'elles avanceront dans des couloirs séparés, l'efficacité restera hors de portée.

Ce défaut de stratégie nourrit un fatalisme profondément scandaleux. L'insécurité n'est pas seulement une question d'ordre public : elle affecte directement la qualité de vie, la confiance collective, la cohésion nationale et l'attractivité économique des territoires. Son coût réel n'est même pas connu. Il se chiffre probablement autour de 200 milliards d'euros par an, mais aucune évaluation globale et indépendante n'est conduite. Seule certitude : les délinquants ne paient quasiment jamais. À l'inverse, l'automobiliste qui grille un feu rouge ou dépasse la vitesse autorisée est systématiquement sanctionné : amende, retrait de points, suspension. C'est précisément pour cela que la sécurité routière fonctionne. Il faut appliquer la même logique aux voleurs, cambrioleurs et agresseurs : sanctions pénales claires, mais aussi sanctions financières systématiques, effectivement

recouvrées. La réponse pénale et les décisions de justice sont devenues illisibles. Une peine de prison ferme est aujourd'hui quasi systématiquement aménagée et se confond, dans l'esprit des citoyens comme des délinquants, avec le sursis. Ferme ne veut plus dire « incarcération ». Cette confusion fragilise la dissuasion et nourrit l'impunité. Près de 100 000 peines ne sont pas exécutées. L'idéologie anti-prison, au nom d'un humanisme dévoyé, a désarmé la justice et fait oublier les victimes. Pendant ce temps, la délinquance prospère jusque dans les prisons elles-mêmes.

La procédure pénale est devenue d'une complexité insoutenable. Les droits de la défense, indispensables dans une démocratie, sont allés trop loin au point de paralyser l'action. Les délais s'allongent, les nullités explosent, les stocks de procédures s'accumulent dans les commissariats et les palais de justice. Policiers et magistrats partagent une même frustration et une perte de sens. Les grands perdants sont les victimes et, au-delà, les citoyens.

**La République n'a pas besoin de lois plus dures, mais de lois plus claires, lisibles et appliquées.**

Parallèlement, certains quartiers HLM sont devenus des refuges pour les narcotrafiquants et leurs réseaux. Des familles abusent et détournent la générosité nationale. Il faut assumer des expulsions rapides et effectives des logements sociaux lorsque ceux-ci servent de base arrière à la criminalité organisée. On ne libérera pas les cités sans briser cette emprise territoriale. Le narcotrafic utilise aujourd'hui les réseaux numériques cryptés devenus des zones de non droit. Lors des émeutes de 2023, les dégâts ont dépassé 800 millions d'euros. Mais au-delà de ces pics, ce sont chaque semaine des violences urbaines, des voitures brûlées et une autorité de l'État défiée.

Les menaces sont donc immenses : narcotrafic, violences gratuites, cambriolages, cybercriminalité, violences urbaines endémiques. La France ne peut pas prétendre peser dans un monde dur de rapports de force si elle ne contrôle plus pleinement son territoire et ses quartiers.

Il faut changer de méthode. La République n'a pas besoin de lois plus dures, mais de lois plus claires, lisibles et appliquées. Il faut créer

des places de prison, assumer les courtes peines pour stopper les parcours criminels, simplifier l'application des peines et rendre les sanctions certaines et rapides. Chaque condamnation doit comporter, sans exception, une sanction financière recouvrée avec la même efficacité que pour les infractions routières. Il faut également abaisser la majorité pénale à 16 ans pour les mineurs multirécidivistes violents, recourir davantage aux comparutions immédiates, et sanctionner réellement les parents défaillants en cas de carence éducative, comme le prévoit déjà le code pénal.

La police nationale doit être plus visible sur la voie publique. La suppression brutale de la police de proximité a été une erreur : il fallait l'accompagner d'un dispositif répressif assumé et non la supprimer sans alternative. La nature a horreur du vide, et l'explosion des polices municipales en est la conséquence. Finalement, le contribuable paie deux fois pour sa sécurité.

La prévention de la délinquance reste un impensé : elle n'est ni évaluée ni coordonnée, alors que de nombreuses bonnes pratiques existent, dans des communes de droite comme de gauche. Aucune politique sérieuse de sortie de la délinquance n'est évaluée.

Il est temps de faire de la sécurité une grande cause nationale, comme la sécurité routière. Il faut créer une commission parlementaire permanente sur la sécurité intérieure, élaborer un livre blanc sur la sécurité et la justice, régulièrement actualisé, mesurer chaque année le coût de la délinquance par une évaluation indépendante confiée à l'INSEE et à la Cour des comptes. Le Premier ministre doit assumer un pilotage interministériel, en réunissant deux fois par an le ministre de l'Intérieur et le garde des Sceaux pour fixer des priorités communes, définir des objectifs mesurables et rendre compte à la Nation, conformément à l'esprit de l'article 20 de la Constitution.

La sécurité est un droit de l'homme. Elle conditionne la liberté. Elle ne peut plus être prise en otage par les clivages idéologiques. Contrairement aux grandes questions économiques ou écologiques, elle peut être traitée dans un cadre national.

Les leviers existent. Il ne manque qu'une chose : une volonté politique claire, cohérente et assumée.

**FRÉDÉRIC LAUZE** a écrit avec Frédéric Ploquin *Insécurité. Stop à la descente aux enfers* (Fayard, 2025). Originaire du Cros-de-Cagnes, il a été étudiant à la faculté de droit de Nice et a été en poste dans la capitale azuréenne.